

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

Séance du 30 mars 2023

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

L'An deux mil vingt-trois le **30 mars, à 14h30**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni au siège du Centre Départemental de Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 Rue Franciade, sous la Présidence de Eric MARTELLIERE

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

14 mars 2023

Membres présents :

Date de la réunion :

30 mars 2023

Titulaires : Annick BARRÉ, Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Joël DEBUIGNE, Jean-Michel DEZELU, Marie-Agnès FERET, Michèle GAUTHIER, Alain GOUTX, Claire GRANGER, Nicole JEANTHEAU, Catherine LHÉRITIER, Jean-Marc MORETTI, Vincent ROBIN, Christophe THORIN, Régine VASSAUX

Suppléants : José ABRUNHOSA suppléant de Yann BOURSEGUIN
Anne-Marie THEVENET suppléante de Thierry BENOIST

Pouvoirs :

François FROMET a donné pouvoir à Jean-Marc MORETTI
Corinne GARCIA a donné pouvoir à José ABRUNHOSA
Pascal HUGUET a donné pouvoir à Jacques BOUVIER
Cécilia NAUCHE a donné pouvoir à Claire GRANGER

N°08.2023

Membres titulaires excusés : Nelly ANTOINE, Marie-Pierre BEAU, Thierry BENOIST, Yann BOURSEGUIN, François FROMET, Corinne GARCIA, Pascal HUGUET, Philippe MERCIER, Karine MICHOT, Cécilia NAUCHE,

Objet de la délibération :

**Administration Générale –
Fédération Nationale des
Centres de Gestion (FNCDG) –
Assemblée Générale – Juin
2023**

Assistait également à la réunion Isabelle ROSSI-MICHEL, Inspectrice Principale, Conseillère aux décideurs locaux

Gilles DUPIN, Comptable Public – Responsable du Service de Gestion Comptable de Vendôme - excusé

Alain GOUTX a été désigné secrétaire de séance.

(Rapporteur : Eric MARTELLIERE, Président)

Le Président informe les membres du Conseil d'Administration de l'organisation, par la Fédération Nationale des Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (FNCDG) d'une assemblée générale.

Cette assemblée se déroulera à Ajaccio, les 8 et 9 juin 2023.

Cette manifestation est ouverte aux présidents, vice-présidents, administrateurs, directeurs, directeurs-adjoints et collaborateurs des centres de gestion.

Les frais de déplacement et de nuitées pour les 8 et 9 juin 2023 seront remboursés au Président qui représentera à cette occasion le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher.

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

- d'approuver la représentation du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher à l'assemblée générale organisée par la Fédération Nationale des Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, à Ajaccio, les 8 et 9 juin 2023, par le Président,
- d'approuver le remboursement des frais de déplacement et de nuitées à cette manifestation par le centre de gestion,
- d'approuver, à titre dérogatoire, le remboursement des différents frais de mission, pouvant être engagés par le Président relativement à cet évènement, dans la limite des dépenses réelles,
- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Publié ou notifié le : 05/04/2023
Exécutoire le : 05/04/2023
Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

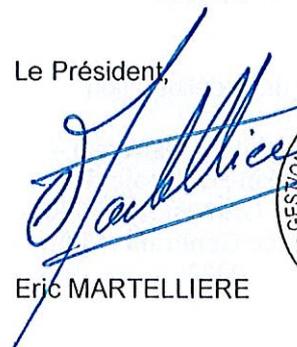
Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
le 30 mars 2023

Le Président




Eric MARTELLIERE

Le Président,




Eric MARTELLIERE